Imprimer

Quartier de Seine ouest à Asnières en phase d’enquête publique

Image

La reconversion de la zone d’activités du Parc d’affaires à Asnières-sur-Seine, pilotée par Citallios, doit permettre de créer un écoquartier à l’horizon 2023.

La commune d’Asnières a confié en 2012 l’aménagement du Quartier de Seine à Citallios, qui a fait appel à l’agence d’urbanisme et de paysage TER. Sur 200 000 m2 sont programmés 2 000 logements, des bureaux, des commerces et services, des équipements publics dont un groupe scolaire de 14 classes, une crèche de 80 berceaux, un gymnase, la restructuration du stade Dominique Rocheteau et un parc urbain d’environ 1,5 ha, véritable « colonne vertébrale » du projet.

L’enquête publique, prévue jusqu’au 16 octobre sur le secteur ouest, doit permettre d’obtenir une déclaration d’utilité publique qui « garantira l’acquisition des derniers bâtiments et fonciers nécessaires à la finalisation de l’opération », explique Raphaël Rupert, chef de projet chez Citallios.

Le Quartier de Seine ouest est réparti en deux zones avec, au sud, les terrains achetés par deux promoteurs, Cogedim et Coffin, qui doivent déposer un premier permis de construire début 2019. L’opération doit être bouclée d’ici à 2023. Le nord fait l’objet d’un macro-lot de 137 000 m2, attribué à un groupement de cinq promoteurs composé d’Eiffage immobilier Ile-de-France (mandataire), d’Emerige, d’Icade, de BPD Marignan et d’Ogic, avec comme urbaniste coordonnateur Ateliers 2/3/4.

Lancement d’une opération de 322 logements

Alors qu’un premier programme réalisé avec Badia Berger architectes a été livré par Eiffage en 2017, le promoteur vient de lancer avec Emerige une opération de six bâtiments conçue par Ateliers 2/3/4 et déployant, sur 24 246 m2, 322 logements dont 74 sociaux vendus à France habitation, un supermarché et des commerces. Sur les autres lots sont également prévus une résidence étudiante (Anne Démians), un ensemble bureaux / commerces / résidence hôtelière / résidence service pour seniors (Pietri architecte-Carta associés) et un immeuble de logements (Badia Berger architectes).

Le projet global de développement du Quartier de Seine, s’étirant sur 30 ha en bordure du fleuve, comprend également la ZAC Bords de Seine livrée en 2015 (8 ha) et le Quartier Seine est (ZAC PSA, 7 ha) dont Nexity finalise la livraison. L’ambition de la ville est d’engager « une nouvelle dynamique de recomposition du tissu urbain » en prévision de l’arrivée de la ligne 15 du Grand Paris express, et alors que l’industrie délaisse ce territoire.